

ANTECEDENTS

L'Institut National d'Administration Publique, convaincu que les changements sociaux, économiques et politiques qui se produisent dans les pays peuvent être orientés dans la mesure où le secteur public soit capable de s'adapter aux diverses alternatives qui se présentent, favorisa la réalisation d'une réunion en vue d'analyser le rôle de l'administration publique dans ce phénomène du changement permanent.

Depuis plusieurs années l'Institut National d'Administration Publique a participé, tantôt comme organisateur, tantôt comme invité, à des réunions nationales et internationales au cours desquelles furent analysées les tendances qui apparaissent dans le contexte économique et social à l'échelle mondiale. Il est à noter que dans la majorité des cas les orateurs attiraient l'attention sur les points se rapportant à la capacité du secteur public pour s'adapter et résoudre les problèmes engendrés par le processus du changement social.

C'est ainsi que les modèles de développement politique sont signalés comme étant prioritaires pour atteindre un développement intégral soutenu. Dans ce modèle la conscience et la participation politique des serviteurs publics ont une importance particulière en tant que condition préalable leur permettant d'être des agents du changement social. D'autres proposent de développer des modèles donnant la priorité au développement industriel et préconisent l'appui public au secteur industriel comme élément fondamental pour y parvenir. Il existe un autre groupe d'experts qui s'accordent à dire qu'il faut développer des modèles reposant sur des règles

sociales et culturelles et affirment que, pour ce faire, l'administration publique se trouve devant la nécessité de renforcer d'une façon décisive l'éducation, la culture et la formation des serviteurs publics.

La possibilité d'unifier ces préoccupations présentées isolément apparut en prenant connaissance de l'initiative du Gouvernement Mexicain qui suggérait à l'ensemble des pays représentés devant les Nations Unies la nécessité d'un règlement reconnu internationalement qui normaliserait les relations entre les pays développés afin de réduire le fossé, chaque fois plus profond, que les séparait. Après avoir pris connaissance des énoncés contenus dans ce document, l'Institut National d'Administration Publique trouva qu'il existait une coïncidence avec ce que les experts des sciences administratives avaient proposé antérieurement quant au rôle de l'administration publique dans l'établissement d'un règlement tendant à réduire les différences existant entre les pays développés et les pays non organisés.

C'est ainsi que surgit l'idée de convoquer les experts en sciences administratives les plus renommés à une Conférence Internationale au cours de laquelle, en prenant comme base le contenu de la Charte des Droits et des Devoirs Economiques des Etats, la fonction remplie par l'administration publique au sein de ce règlement qui cherche à réduire le déséquilibre économique, social et politique entre les pays serait analysée. L'idée reçut un appui décidé dans les réunions internationales et parmi les spécialistes les plus distingués des sciences administratives.

L'initiative se converti en un plan concret lorsque l'Assemblée Générale des Nations Unies approuva la Charte des Droits et des Devoirs Economiques des Etats, le 12 décembre 1974. Dès lors, l'Institut International des Sciences Administratives et l'Association Latinoaméricaine d'Administration Publique décidèrent d'appuyer l'initiative proposée par l'Institut National d'Administration Publique et de convoquer conjointement à la Conférence Internationale mentionnée qui eut lieu à Mexico du 25 au 29 août 1975.

Critères de base de la réunion

Les trois organismes cités invitèrent les experts en sciences administratives et des institutions internationales dédiées à l'étude de l'administration publique à assister à cette Conférence qui traiterait le thème: Fonction de l'Administration Publique dans l'Etablissement d'un Nouvel Ordre Economique et Social.

Un document de base sur le thème, élaboré par l'Institut National d'Administration Publique dans le but fondamental d'orienter le contenu des exposés qui seraient présentés, fut joint aux invitations. Le document, intitulé *Notes sur la Fonction de l'Administration Publique dans l'Etablissement d'un Nouvel Ordre Economique et Social*, a été inclus ici.

Quarante experts internationaux, originaires de vingt-cinq pays, furent invités à titre personnel: on tint compte des spécialistes qui s'étaient distingués en stimulant le rôle de l'administration publique dans le développement national. Les invités qui, finalement, participèrent à la Conférence furent au nombre de vingt-huit provenant de dix-neuf pays d'Amérique, d'Europe et d'Afrique.

Cinquante spécialistes mexicains prirent part à la Conférence dont quinze venaient de la province. Ce groupe d'invités était composé d'étudiants, de professeurs, de chercheurs et de serveurs publics.

Objectifs

Les institutions sous l'égide desquelles la Conférence fut organisée se proposèrent d'atteindre, profitant de la réalisation de cette dernière, les objectifs suivants:

- Proposer une stratégie à suivre pour clarifier et renforcer la fonction de l'administration publique dans l'établissement d'un nouvel ordre économique et social et
- Diffuser les conclusions de la Conférence.

Les objectifs antérieurs furent atteints dans une bonne mesure. On peut dire qu'ils se trouvent fidèlement rapportés dans le document résultant de la Conférence et qui représente le consensus de la pensée de tous les participants. Le document est connu sous le nom de "Plan Mexique" et contient les principaux accords concertés.

Une synthèse des discussions sur les thèmes principaux se trouve dans le document préparé par notre collègue le Docteur Carlos Paramés et qui est inclus dans cette publication.

Plan Mexique pour la fonction de l'administration publique dans l'établissement d'un nouvel ordre économique et social

Le Plan considère trois chapitres fondamentaux qui décrivent respectivement le cadre de référence, la fonction de l'administration publique et des propositions d'action immédiate.

Dans le Plan Mexique, les énoncés se rapportant à la Fonction de l'Administration Publique dans l'Établissement d'un Nouvel Ordre Economique International au moyen de l'implantation de la Charte des Droits et des Devoirs Economiques des Etats ressortent. On prétend que l'implantation de la Charte représente un défi pour l'administration publique, dans les pays en voie de développement comme dans les pays développés, car cela met à l'épreuve la capacité interne et externe des administrations actuelles pour réorganiser et renforcer leurs structures et leurs procédés orientés vers la solution des problèmes sociaux et économiques de l'humanité. Il est également affirmé que s'il est vrai qu'il y aura des différences entre les pays quant à l'adoption du système économique et social considéré comme étant le plus approprié à leur développement il faut néanmoins reconnaître que la base du développement économique et social de n'importe quel système a, comme condition préalable, la créativité administrative des serviteurs publics et leur capacité pour effectuer les actes administratifs nécessaires pour la formulation et la réalisation des objectifs nationaux. Cette capacité de réalisation et d'innovation doit être présente de la même façon dans la partici-

pation et la coopération des pays aux décisions internationales par l'intermédiaire de leurs bureaucraties. La capacité administrative est l'un des facteurs les plus importants pour que les pays en voie de développement implantent avec succès la Charte et le Programme d'Action pour l'Etablissement d'un Nouvel Ordre Economique International dont nous faisons nécessairement partie.

En publiant, dans les trois langues de travail, les principaux documents de la Conférence Internationale, l'Institut National d'Administration Publique cherche à diffuser, entre ceux qui s'intéressent à l'administration publique, des thèmes d'une actualité incontestable. Il met également en application l'un des accords concertés lors de la Conférence Internationale.

Mexico, décembre 1975